

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Rebais, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

Abonnement continu, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : X. MESSIAUX

Le Nord de la France :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 25 centimes.
— On traite à forfait —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 9 MARS 1871

Voir aux dernières nouvelles.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 8 mars.

Le Journal officiel annonce que M. Poyer-Quertier est revenu hier à Paris. Le Journal des Débats constate que la conduite des républicains exaltés compromet de plus en plus la forme républicaine. Il ajoute : « Il n'y a qu'une république possible en France, celle dont ils ne seront pas. »

Londres 8 mars.

La correspondance diplomatique échangée entre lord Granville et lord Lyons constate que le duc de Broglie est arrivé le 24 février.

Il eut une entrevue avec lord Granville à 10 heures du matin.

Le duc de Broglie s'est plaint de la froideur et de l'indifférence de l'Angleterre, et a demandé que lord Granville obtienne une prolongation de l'armistice et une réduction de l'indemnité, qui était alors de six milliards.

Lord Granville a présenté le duc de Broglie à la reine à une heure.

Il a consulté ses collègues, a refusé de demander une prolongation de l'armistice, mais il a télégraphié le même jour, 24 février, à Versailles, constatant l'impossibilité où était la France de payer six milliards et offrant ses bons offices.

M. Odo Russel a seulement reçu cette dépêche le 25 février, à onze heures du soir.

Les préliminaires étaient déjà arrangés et l'indemnité fixée à 5 milliards ; mais il conclut que M. de Bismark avait reçu le même télégramme de M. Bernstorff dans la matinée du 25 février.

La dépêche de M. Odo Russel du 27 février explique pourquoi i et dit que la question du traité de 1856 pourrait conduire l'Angleterre à la guerre avec ou sans alliés. Il accepte seul la responsabilité de cette déclaration.

Il a dit ce qu'il croyait sérieusement vrai.

Londres, 8 mars.

Le Daily-News publie un télégramme de Versailles où il est dit qu'on craint que les gardes nationaux de Paris n'organisent dans certains bataillons des protestations contre la nomination du général d'Aurelle de Paladines.

Ferrières, 7 mars.

Officiel. — Aujourd'hui sur le champ de bataille de Villiers, l'Empereur a passé en revue le 12^e corps d'armée, ainsi que le 1^{er} corps bavarois et la division wurtembergeoise.

Le quartier général a été transféré ensuite à Ferrières.

Berlin, 8 mars.

La Correspondance provinciale dit :

« Après le retour de l'Empereur, une solennité religieuse sera probablement célébrée pour la guerre, ses sacrifices et ses succès. »

Contrairement à ce qu'il a été dit, il n'est pas question dans les cercles gouvernementaux d'un deuil national de plusieurs semaines.

D'après la Correspondance provinciale le comte de Bismark est attendu très-prochainement ici.

Le Reichstag sera ouvert par l'Empereur le 21 mars.

Le gouvernement impérial s'occupera avant tout de rendre les hommes de la Landwehr aussitôt que possible à leur famille et à leurs occupations.

Mayence 8 mars.

La Gazette de Mayence annonce que le comte de Bismark passera à 4 heures 40 minutes de l'après-midi, par un train spécial venant de Bingerbrück et qui le conduira à Francfort.

La ville a nommé un comité chargé d'aller saluer le comte.

Munich, 8 mars.

Voici le résultat total des élections au Reichstag : 29 libéraux, 17 anciens patriotes, 1 patriote tiers-parti. Il y aura un ballottage.

Londres, 7 mars.

Chambre des Communes. — M. Disraeli demande si le gouvernement avait connaissance d'un traité négocié l'année dernière entre la Prusse et la Russie, lorsqu'il a donné des instructions à M. Odo Russel pour aller à Versailles consulter M. de Bismark.

M. Gladstone dit qu'il n'avait pas reçu d'information relative à ce sujet lorsqu'il a donné des instructions à M. Russel.

M. Cochrane demande au sous-secrétaire des affaires étrangères à quels incidents fait allusion la dépêche 47 de la correspondance en parlant du traité de 1856, quand M. Brunnow dit qu'il avait prévenu lords Malmesbury et Clarendon que la Russie se réservait le droit, si des incidents se produisaient, de discuter diverses prévisions du traité. Il demande s'il y a des documents se rapportant à cet objet dans les archives du ministère.

Lord Enfield croit avoir des documents. M. Gladstone demande à sir C. Dilke s'il a l'intention de déposer une motion. Le gouvernement ne peut pas discuter durant la Conférence, qui probablement durera longtemps.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 7 mars. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Jules Favre annonçant qu'il opte pour le département du Rhône.

Répondant à la lettre de M. Glais-Bizoin qui le somme de mettre à exécution son intention de mettre le gouvernement de la défense nationale en accusation,

M. Lorgeril dit qu'il le fera dans un bref délai.

M. Germain demande que l'on rentre dans la légalité relativement aux emprunts de la France.

M. Jules Simon répond que le gouvernement s'occupe activement de mettre tout en état.

Un député de la Meurthe propose de faire payer par la France entière les désastres et les contributions subis par les départements envahis.

La vérification des pouvoirs est continuée.

L'armée de Paris est rentrée en possession de tous les forts de la rive gauche de la Seine. Ils lui ont été remis hier matin.

En même temps l'empereur d'Allemagne, avec tout son état-major, quittait Versailles, transportant à Ferrières son quartier-général.

Versailles sera complètement évacuée samedi à midi, de sorte que l'Assemblée, si elle le juge à propos, pourra y aller siéger presque immédiatement.

Le comte de Bismark est attendu très prochainement à Berlin. Il a dû passer la frontière aujourd'hui même avec les personnes attachées à la chancellerie impériale.

Une intéressante correspondance diplomatique vient encore d'être communiquée au Parlement anglais. (Voir aux dépêches.)

Elle a trait aux négociations de Versailles et aux délibérations qui se poursuivraient à la conférence de Londres. Quant au premier point, elle constate que le gouvernement britannique, sollicité par la France d'appuyer auprès de la chancellerie allemande une prolongation d'armistice et une réduction sur l'indemnité de guerre, fixée d'abord par M. de Bismark à six milliards, n'a consenti à s'entremettre que pour obtenir à la France de moins dures conditions financières.

Seulement la dépêche que lord Granville a adressée dans ce but à M. Odo Russel est parvenue à Versailles lorsque tout était convenu. L'envoyé extraordinaire du Foreign-Office estime néanmoins que l'influence de son gouvernement n'est pas étrangère au rabais d'un milliard, accordé à M. Thiers, attendu que l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, M. le comte de Bernstorff, avait dû avertir M. de Bismark de l'expédition et de la teneur de la dépêche de lord Granville.

LE CONGRES DE BRUXELLES

Aux termes de la convention conclue à Versailles, c'est à Bruxelles qu'on doit tomber d'accord sur le traité définitif de paix à intervenir entre la Prusse et la France. On sait que M. Baudé, notre ancien ambassadeur à Athènes, a été chargé de la rédaction de ce projet. Mais, dès à présent, s'il faut en croire diverses rumeurs qui commencent à circuler, les puissances européennes, se fondant sur

les précédents historiques, demanderaient à ne pas se désintéresser complètement dans le jeu d'une question qui doit se terminer par un remaniement de la carte de l'Europe. En particulier, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie auraient rappelé ce qui s'est passé tour à tour au Congrès de Vienne et de Vérone.

Quant à la Russie, fidèle au rôle qu'elle a pris dès le commencement de la guerre, elle aurait déclaré se réfugier dans une abstention absolue, provisoirement du moins.

Y aura-t-il congrès ? Voilà donc ce qu'on se demande. La Prusse a, dès la première entrevue de Versailles, déclaré qu'elle s'opposait de toutes ses forces à l'idée d'une délibération diplomatique, faite en commun. Toutefois, la puissance de l'usage peut finir par l'emporter.

En voyant combien ces bruits ont pris de consistance, les députés de l'Alsace et de la Lorraine, démissionnaires comme on le sait, ont naturellement songé à représenter au Congrès projeté les deux provinces détachées du sol national par le vote de Bordeaux. Dans la journée de lundi, ils ont nommé une commission de 4 membres, chargée de se rendre à Bruxelles. La délégation en question demanderait à être entendue pendant les négociations, et elle se serait engagée à défendre les intérêts alsaciens et lorrains tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial.

S'il était décidé en dernier ressort que les deux provinces n'ont aucun espoir de faire retour à la France, il serait demandé que chacune d'elles formât un Etat séparé, à la manière des petites Républiques bourgeoises de la Ligue anseatique. Ainsi, Strasbourg, Metz, Colmar et les arrondissements de Sarreguemine et de Château-Salins, reliées à l'empire d'Allemagne, se gouverneraient à la manière de Francfort-sur-le-Mein, de Brême, de Lubeck, de Hambourg et autres villes libres.

Il serait superflu de faire ressortir le bien qui pourrait résulter d'une telle organisation pour la paix du continent.

La Prusse arguant sans cesse de l'état menaçant des places fortes françaises, cette prétention n'existerait plus. D'un autre côté, la France, bien que démembre, conserverait des frontières assurées sa complète sécurité.

Les commissaires envoyés à Bruxelles sont : 1^o pour le Haut-Rhin, MM. Tachard et Hartmann ; 2^o pour le Bas-Rhin, MM. Saglio et Biersch ; 3^o pour la Lorraine et les Vosges, MM. Georges et Vioux.

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 7 mars 1871.

L'ordre du jour du général d'Aurelles de Paladines pose nettement la question brûlante du jour pour nous parisiens, c'est-à-dire la question de la mise sur le pied de paix, si vous me passez cette expression, de la garde nationale de Paris.

L'appel fait par le nouveau commandant en chef de la garde nationale au patriotisme de la milice citoyenne et de ses chefs sera-t-il entendu ? Je le crois ! Surtout s'il est vrai, comme on l'affirme, et comme du reste le document dont je viens de vous parler le confirme que l'on respecte les droits acquis, les services rendus et la justice et surtout si l'on procède avec beaucoup de modérations et de tact. La garde nationale de Paris a donné depuis six mois assez de preuves de sagesse, de civisme et d'abnégation patriotique pour qu'il soit permis de douter d'elle aujourd'hui. Le général d'Aurelles de Paladines a reçu hier, à midi, l'état-major de la garde nationale ; et à deux heures, les chefs de bataillon. Le général a déclaré aux chefs de bataillon qu'il était fermement décidé à défendre la République et à ne se faire le compère d'aucune coterie ni d'aucun parti. Le commandant Marie, tout en prenant acte de cette parole, a fait observer au général que la garde nationale avait pour principe d'élire ses chefs et qu'elle devait protester contre une nomination faite par le Gouvernement. M. d'Aurelles a répondu que c'était jusqu'à présent le gouvernement qui avait toujours nommé le commandant supérieur. Au moment où les commandants allaient se retirer, le général leur a renouvelé sa déclaration Républicaine.

On va d'ailleurs forcer la milice citoyenne à prendre son rôle au sérieux. Ainsi depuis hier les postes de gendarmerie ont été remplacés aux ponts de Paris par des postes de gardes nationaux à qui ce service sera dorénavant confié. En outre tous les bataillons des dix premiers arrondissements, c'est-à-dire la moitié de la garde nationale sont convoqués pour aujourd'hui. Le service est obligatoire sous peine de retenue de solde et de punition disciplinaire. Les manifestations de la Bastille ont presque complètement cessé et la plus grande tranquillité règne à Montmartre.

Il serait superflu de faire ressortir le bien qui pourrait résulter d'une telle organisation pour la paix du continent. La Prusse arguant sans cesse de l'état menaçant des places fortes françaises, cette prétention n'existerait plus. D'un autre côté, la France, bien que démembre, conserverait des frontières assurées sa complète sécurité. Les commissaires envoyés à Bruxelles sont : 1^o pour le Haut-Rhin, MM. Tachard et Hartmann ; 2^o pour le Bas-Rhin, MM. Saglio et Biersch ; 3^o pour la Lorraine et les Vosges, MM. Georges et Vioux.

L'affaire de l'affiche rouge placardée le 20 janvier s'est terminée hier par l'acquiescement des neuf derniers inculpés dont quatre seulement : MM. Dupas, Les Méliet, Humbert et Findy avaient comparu.

Comme je vous l'avais annoncé, l'empereur Guillaume et son état-major, ont

REDACTION DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 10 MARS 1871.

31

LES DANRES

DE L'INDE

Par MERY

DEUXIEME PARTIE

VII

SUITE

— Oui, Surcouf, dit Raymond avec calme, la révolution de Bethléem avait dit avant la révolution de Paris : Tous les hommes sont égaux devant Dieu. Il ne s'agit pas de cela. En toute autre occasion, je serai joyeux comme tout le monde, mais il y a une question d'honneur engagée ; ne la jugez pas, je le sens, cela suffit.

— Allons donc ! dit Surcouf, vous avez des scrupules exagérés, mon cher Raymond ; est-ce votre faute si ces pirates maudits vous ont joué un tour de leur métier ?

— Le comte Raymond secoua la tête et regarda la mer du côté de Timor.

— Ainsi, dit-il avec le plus grand calme, ainsi, mon brave Surcouf, l'expédition est terminée ?

— Sans doute ?

— Ah ! elle est terminée ! et vous comptez abandonner le comte Despremonts !

— Non, dit Surcouf vivement ; non, trois fois non, je ne compte pas l'abandonner ! mais il faut attendre les galions. Je n'ai pas à bord le coffre-fort de Berné ! Il faut des piastres cordonnées ; il faut des onces espagnoles ; il faut de la poudre d'or sur des ligets échangés sur un comptoir de Pulo-Pinang, contre la monnaie des colonies d'Hercule, pour arracher le comte Despremonts à ces bandits !

— Il faut tout cela et je suis à sec ! — Il faut emprunter ! Ah ça ! est-ce que vous croyez qu'il y a des prêteurs dans l'Inde comme à la Comédie française ? Votre signature ! mais vous ne trouveriez pas un half-crown sur votre signature, toute respectable qu'elle est !

— Eh bien, il faut alors tenter un coup de Bornéo . . .

— Assez de Bornéo ! interrompit Surcouf. Dieu me garde de risquer la vie de tous ces braves gens sur une carte de pharaon !

— Ainsi, la conclusion de tout ceci

enterre à perpétuité le comte Despremont à Timor ? N'est-ce pas, Surcouf ?

— Cet excellent Raymond ! dit Surcouf en souriant, on voit qu'il n'est pas amoureux de la belle Aurore, lui ! il lui faut le comte Despremonts à tout prix.

Raymond pâlit et bégaya quelques paroles dépourvues de sens.

— Pardon, reprit Surcouf, je ne comprends pas bien ce que vous venez de me dire . . .

— Je dis, répondit Raymond, que nous devrions parler sérieusement ; il ne s'agit pas de madame la comtesse Aurore Despremonts, mais de son mari. J'ai promis de l'arracher aux pirates de Timor ; je tiendrai ma parole ou j'y laisserai ma vie en gardant mon honneur de gentilhomme français !

— Raymond, dit Surcouf en tendant la main au comte, je viens d'user de ruse envers vous ; vous me pardonnez, n'est-ce pas ?

— Faites-moi comprendre votre ruse, mon cher Surcouf ; je ne puis pardonner l'inconnu.

— Avec ma franchise de Breton, je vous dirai que j'avais contre vous un soupçon très-grave . . .

— Quel soupçon, Surcouf ?

— Plus qu'un soupçon ! une mauvaise pensée ! une calomnie ! là, franchement, je vous croyais amoureux de la belle comtesse . . . le soupçon est détruit . . . Je vais être sérieux comme vous . . . Quand j'ai vu la trahison infâme des pirates, je me suis dit : il faut écraser ce nid de

serpents pour l'honneur du pavillon de la France ! Il ne sera pas dit que des voleurs de grands chemins ont mystifié des marins bretons ! puis . . . une réflexion est venue . . .

— Quelle réflexion ? . . . parlez, Surcouf !

Le comte Raymond venait de se remettre de son émotion et sa parole était ferme. Surcouf poursuivit :

— Si le comte Raymond est amoureux de la belle comtesse, je trouverai des obstacles dans mon plan, me suis-je dit ; et j'ai voulu vous étudier en affectant une gaieté insouciant qui n'était pas dans mon cœur . . . L'épreuve faite est à votre avantage, je reprends ma première idée, et nous avons vengeance de l'affront, il m'est permis maintenant de compter sur vous.

— Oui, Surcouf, dit Raymond avec calme, comptez sur moi. Vous avez bien jugé mes sentiments . . . la comtesse Aurore est une amie . . . elle s'est placée sous ma protection . . . elle attend de moi le dévouement d'un gentilhomme et la délivrance de son mari. Je veux répondre à toute sa confiance, dignement, résolument, tant qu'une lueur d'espoir brillera à la pointe de mon épée. Je veux lui rendre son mari et ne repaître devant elle qu'après avoir épuisé ma dernière ressource. Si je meurs dans cette entreprise, je veux que Surcouf, l'homme de la loyauté vierge, puisse lui dire :

— Le comte Raymond n'a pas réussi ; il a fait plus : il est mort !

Surcouf examina très-attentivement le comte Raymond, et sa pensée dit intérieurement :

— Il aime la comtesse ! il est sublime ! Cette pensée ne remonta pas aux lèvres. Surcouf reprit d'un ton léger et dit :

— Le pauvre délivré a repris des forces ; on peut maintenant l'interroger.

— C'était aussi mon idée, dit Raymond.

Et ils se rapprochèrent du prisonnier, qui, après un bon repas assaisonné de rhum et de constance, était en train de raconter ses aventures aux marins.

— Nous allons mieux, n'est-ce pas ? dit Surcouf.

— Oh ! je n'ai que la maladie de la faim, répondit gaiement le libéré. Et voilà le meilleur remède, ajouta-t-il en montrant les débris de son festin.

— Vous faisiez donc maigre chère à Timor ? demanda Surcouf.

— Une poignée de riz bouilli par jour et de l'eau.

— Voilà tout.

— Des coups de bâton, quelquefois, au dessert.

— Cette canaille ! murmura le comte Raymond.

— Vous avez déjà dit votre nom à ces braves gens ? demanda Surcouf.

— Pas encore capitaine. Ils m'offraient tout ; ils n'ont pas eu le temps de me demander quelque chose. Voici mon nom Alban Réves.